

Procès-verbal du Conseil Municipal du 15 mai 2023

Etaient présents :

Mmes et MM : ANGLARES Annick, CHERASSE Alain, DARBELET Pierre, DOMAS Julien, GUERRIER Laure, JOLY Catherine, JOUBERT Jean-Paul, MARTEL Didier, PUZENAT Julien, RAY-PEROT Agnès, SORUS Monique, TAUBAN Borine, TRION Serge.

Mme LALANNE Nathalie (secrétaire de mairie)

Etaient absents :

Mme BERTHOMIER Laurence – pouvoir à Mme SORUS Monique

Mme JACQUARD Marie-Thérèse – pouvoir à M JOUBERT Jean-Paul

Mme MARCADIER Isabelle – pouvoir à Mme RAY PEROT Agnès

Secrétaire de séance : M CHERASSE Alain

Le procès-verbal en date du 13/04/2023 est adopté à l'unanimité

M Jean-Paul JOUBERT demande au Conseil son approbation pour rajouter des délibérations concernant l'accord sur indemnisation d'un remboursement de l'assurance GAN suite au sinistre à la salle socioculturelle, et la signature d'une convention avec le service de remplacement du Centre de Gestion de l'Allier. Le Conseil adopte à l'unanimité le rajout de ces deux points à l'ordre du jour.

1- Convention Médecine du travail avec le CDG03

Il est exposé au Conseil Municipal que le Centre de Gestion de la Fonction Territoriale souhaite réorganiser son service de médecine conformément à la réforme, afin de satisfaire au mieux ses adhérents, dans le cadre d'une prévention indispensable. Des infirmiers en santé du travail auront pour mission d'œuvrer au côté des médecins du travail. Le temps des visites sera augmenté avec un tarif identique à celui actuel. Une nouvelle convention doit donc être adoptée.

Accord à l'unanimité.

2- Vente d'une maison Evoléa. (Rue d'Avrilly)

M Jean-Paul JOUBERT répond à une question posée lors du dernier Conseil : que se passera-t-il si la mairie refuse la vente : c'est la Préfecture qui prendra la décision.

La maison a été proposée aux locataires et voisins qui ne sont pas intéressés. Evoléa ne compte pas effectuer de travaux. Mme Annick ANGLARES fait remarquer qu'Evoléa n'aurait pas dû diffuser des informations données lors d'un Conseil municipal.

Le Conseil vote à l'unanimité la vente EVOLEA de cette maison.

3- Autorisation d'encaissement.

Le GAN rembourse 10 328,20 euros à titre d'indemnité totale et définitive pour les dommages causés à la salle socio-culturelle lors de l'orage en août 2020 (franchise de 298.53 €).

Le Conseil vote l'autorisation d'encaissement de cette indemnisation à l'unanimité.

4- Remplacement d'une secrétaire de mairie.

Afin de pallier l'absence temporaire de Mme Barrast Yannique, M Jean-Paul Joubert soumet au Conseil, le passage d'une convention avec le Centre de Gestion afin d'assurer son remplacement.

Accord à l'unanimité.

5- Point sur la rencontre avec les étudiants du lycée Jean Monnet.

M Jean-Paul Joubert fait le point sur la réunion du jeudi 4 Mai entre les élèves du Master Design du Lycée Jean Monnet d'Yzeure, les élus et des membres du groupe de travail constitué lors de l'étude du bureau d'étude d'Axe Saône concernant l'aménagement de la place Jean Thomas. Les élèves étaient accompagnés de leur professeur et d'un architecte de bureau d'étude. La rencontre a été très constructive. Les étudiants sont allés à la rencontre des habitants trévolois dans différentes rues de la commune, ainsi qu'à la sortie de l'école.

Pour répondre à Madame Guerrier, il est indiqué que ces rencontres rentrent dans leur projet d'étude.

Une prochaine réunion est prévue le 24 mai avec les riverains de la place, et les présidents d'association. Le rendu final est attendu le 7 juin.

6- Demande d'installation d'un Food Truck.

La société K Price, représentée par Mrs Clément Bonniaud et Alexandre Losson, demande l'autorisation de s'installer les jeudis de 17 h 00 à 21 h 30 à partir du 18 mai afin de vendre des burgers principalement. Ces derniers devraient être confectionnés avec des produits locaux.

La demande est actée et acceptée à l'unanimité.

Madame Laure Guerrier questionne au sujet du camion pizza qui ne vient plus sur la place. Le renseignement sera pris et transmis lors du prochain conseil.

7- Demande d'aide financière pour une participation à Euro Raid.

Un jeune étudiant trévolois demande une aide financière pour sa participation à Euro Raid. Ce tour d'Europe en 205 Peugeot en 23 jours permet d'acheminer divers matériels à des populations défavorisées. M Julien PUZENAT demande si une telle démarche a été faite aux mairies de Villeneuve sur Allier et Moulins, communes de résidence des 2 autres équipiers. Autre question posée : qu'advient-il de la somme allouée si la participation est annulée ?

M Julien PUZENAT pense qu'il serait bien de publier un article à ce sujet sur le bulletin communal.

Le Conseil propose une attribution de 100 €, acceptée à l'unanimité.

8- Informations des adjoints.

❖ M. Jean Paul JOUBERT

- Signale un nouveau changement d'interlocuteur pour le PLU au sein de la société OXYRIA,
- Informe le Conseil de deux rendez-vous : avec Mr Thomas concernant la Reconquête du Centre-Bourg et avec la DREAL pour les chemins de randonnée.
- L'ATDA a proposé 4 scénarios d'implantation de bâtiments pour le Pôle Commerce. M.JOUBERT présente ces éléments en rappelant qu'il fallait tenir compte des demandes de la coiffeuse. Une étude de la Chambre des métiers a été demandée
- A rencontré une entreprise de calorifugeage qui propose ses services pour les installations communales. Une demande d'informations s'avère nécessaire.

-

❖ Mme Agnès RAY-PEROT

- Informe que, faute de participants, la commune ne présentera pas d'équipe au challenge de pétanque. Le problème de la date choisie (week-end de l'Ascension) est soulevé.
- Rappelle la date de la brocante (11 juin) organisée par la Comité des Fêtes et de la course cycliste du 17 juin,
- Informe de la prochaine réunion de la commission associative prévue le 31 mai en mairie, à 19h00, afin de préparer la réunion des présidents d'association.

-

-

❖ M. Didier MARTEL

- Rappelle la date du prochain Conseil d'Ecole (23 mai)
- Informe qu'à ce jour 14 enfants sont nouvellement inscrits pour la prochaine année scolaire, 3 sont en attente. Il faut continuer à entrer en contact avec les nouvelles familles trévoises.
- Signale qu'un « Trévol manifestations » sera spécialement édité pour inviter les trévois à participer à l'accueil de la délégation polonaise en juillet prochain et présenter le programme.
- Informe qu'une journée « Portes ouvertes » se déroulera à l'école de Trévol le vendredi 9 juin de 16 h 30 à 19 h 00.

-

❖ Mme Annick ANGLARES

- Informe que, lors de l'Assemblée Générale de la CAPAMAM à laquelle elle a participé, l'association a été autorisée à acheter des anciens locaux Viltais. A noter, que Trévol a augmenté son nombre d'heures d'aide à domicile lors de l'année 2022.
- A reçu avec M Jean-Paul JOUBERT, Mme de la TAILLE qui souhaite mettre en place un projet culturel (Festival des Cannes) associant un enfant et une personne âgée le 15 juillet 2023 à Avrilly. C'est un projet intergénérationnel peut compter 20 binômes soit 40 personnes. Un Food Truck sera présent sur les lieux.
- Rappelle la tenue de 2 séances de découverte de la sophrologie.

- Informe d'une « Action-Jeunes » avec la Mission locale le 16 juin à 18 H à la salle Socio-culturelle. Cela concerne les jeunes trévolais entre 15 et 25 ans.

❖ **Mme Agnès RAY PEROT**

- Souhaiterait une cohérence concernant le prêt des tables aux associations trévolaises. Certaines bénéficient du transport de ces tables par les agents communaux et d'autres non.
Madame RAY PEROT demande que ce point soit noté à l'ordre du jour du prochain conseil.

❖ **Autres informations :**

- Réunion sur l'Ambroisie le samedi 17 juin 2023 à 10 h 00.
- Des dégradations ont été constatées aux abords du City Stade. Une enquête de gendarmerie est en cours.

9- Questions des élus.

- M Julien DOMAS soulève le problème des ordures souvent présentes au pied des containers.
Parmi les différentes solutions proposées, est retenu un affichage informant que tout dépôt hors des colonnes sera sanctionné.
- M Julien DOMAS rapporte quelques problèmes de surveillance à la garderie. Après analyse, il a été décidé de rencontrer le personnel concerné.
- Mme Monique SORUS souhaite avoir des informations concernant la réunion en visioconférence avec les porteurs du « projet restaurant ». M Jean Paul JOUBERT présente les différents aménagements possibles pour ce projet et signale celui qui a les faveurs des porteurs de projet. Quelques aménagements supplémentaires sont attendus de la part de M CHALMIN, architecte.

Une consultation a été réalisée concernant la mission SPS, la mission diagnostic Amiante et Plomb, la mission technique de coordination.

- Mme Monique SORUS demande des informations sur l'identité, les missions et la durée du contrat de l'employé saisonnier de la commune. Son travail étant satisfaisant, son contrat a été prolongé jusqu'à fin mai.

La séance est levée à 22 h 20.

